



Homélie de
Monsieur le cardinal
Gérald Cyprien Lacroix
Archevêque de Québec
Primat du Canada

BICENTENAIRE DES RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE
FÊTE LITURGIQUE DE SAINTE CLAUDINE THÉVENET
Saint-Michel de Bellechasse, Québec, 3 septembre 2018

« Faire connaître et aimer Jésus et Marie »

Très chers frères et sœurs,

La Bible est un trésor inépuisable. On y trouve une foule d'indices qui nous permettent de découvrir comment Dieu intervient dans l'histoire de l'humanité. Elle nous offre aussi des pistes qui nous aident à parfaire la qualité de notre relation personnelle avec le Seigneur dans le cours de notre propre vie.

Imaginez-vous, qu'aujourd'hui, la première lecture va jusqu'à nous dire comment nous devons nous habiller ! Ça surprend à première vue, n'est-ce pas !

C'est saint Paul qui se permet de nous dire : « *Revêtez-vous de tendresse et de compassion, de bonté, d'humilité, de douceur et de patience. [...] Par-dessus tout cela, ayez l'amour.* »

Comment pouvons-nous porter ces « vêtements » que nous recommande l'Apôtre ? Conviennent-ils autant aux femmes qu'aux hommes, aux jeunes autant qu'aux aînés ? OÙ, et en qu'elles occasions, convient-il de s'en revêtir ? Je me souviens lorsque j'étais jeune, ça remonte quand même assez loin, ma mère avait prévu pour chacun de ses enfants deux types de vêtements. Il y avait donc du linge de semaine et des habits pour le dimanche, parce qu'il convenait alors de s'endimancher !

Eh bien, ces valeurs que saint Paul nous invite à endosser : la tendresse, la compassion, la bonté, l'humilité, l'amour, notamment, c'est du linge de semaine ! Ce sont les vêtements de tous les jours, à porter en tout temps et en toutes circonstances, parce qu'ils habillent admirablement bien tous les membres de la famille de notre Père qui veut que nous lui ressemblions le plus fidèlement possible. Ce sont des vêtements que nous apprenons à confectionner dans l'intimité de nos cœurs pour en revêtir tous nos gestes, nos attitudes et nos comportements de sorte que tout le monde sache que nous appartenons à cette grande famille voulue par Jésus : « À ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples : à cet amour que vous aurez les uns pour les autres. » (Jn 13,35).

Mes chères Sœurs, vous appartenez en plus à une famille religieuse que votre fondatrice a placée sous la garde tutélaire de Jésus et Marie. Elle vous a proposé ces deux modèles extraordinaires pour que vous vous revêtiez des vertus qu'ils ont appliquées dans leur propre vie ! C'est ainsi que depuis deux siècles, en dépit d'inévitables changements de vos costumes et des coutumes sociales, vous et vos prédécesseurs êtes demeurées fidèles à ce qui vous identifie le plus étroitement à vos augustes patrons. Vos cœurs sont demeurés fermes dans la mise en oeuvre et la transmission des valeurs décrites par saint Paul, dont on trouve une mise en oeuvre exemplaire dans la vie de Jésus et Marie, ces vêtements du cœur qui ont fait fructifier la sainteté de vos vies et assuré le rayonnement de votre apostolat.

Aujourd'hui, alors que nous faisons mémoire de votre chère fondatrice, nous nous souvenons combien sainte Claudine Thévenet était revêtue de ces vertus dont parle saint Paul pour exercer son charisme auprès des pauvres, des enfants et pour faire rayonner sa miséricordieuse bonté. Plus près de vous encore, et quelle chance pour notre ville qui héberge sa dépouille et notre Église qui s'inspire de son modèle, brille dans le ciel l'étoile de la bienheureuse Dina Bélanger, une femme de chez nous, qui a revêtu à son tour les vêtements des vertus qui nous font reconnaître Jésus vivant au milieu de son peuple en marche.

C'est ce qui arrive lorsque nous nous approchons de Jésus. Il revêt de sa bonté et de son amour les personnes les plus pauvres et les plus fragiles. Il nous façonne afin que nous devenions des disciples-missionnaires au cœur du monde. Sainte Claudine est un bel exemple de cette mission que le Seigneur confie à ses disciples. Elle a certainement entendu souvent les mots de Jésus qui ont été proclamés dans l'Évangile de ce jour : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos. » Et voilà qu'elle se met à faire comme Jésus, en accueillant et en prenant soin des personnes souffrantes de son entourage. Elle allège les vêtements trop lourds qui écrasent les vies des plus malheureux et les remplace par les duvets soyeux de l'amour, de la compassion et de la miséricorde dont Jésus revêt quiconque veut bien suivre sa voie.

Avez-vous remarqué comment dans l'histoire de l'Église, et aussi lorsque les sociétés traversent des moments difficiles et doivent affronter des tempêtes, le Seigneur suscite des cœurs généreux et dociles à son Esprit Saint. ? Il met sur nos chemins des hommes et des femmes inspirés

qui se lèvent de partout, qui apportent soulagement, espérance, guérison et une présence remplie de bonté et de tendresse. Il en est ainsi lorsque survient dans l'histoire Claudine Thévenet. Elle a 15 ans lorsqu'éclate la Révolution française. Elle partage les peurs et les angoisses de ses concitoyens de Lyon lorsque sa ville natale est envahie par les hordes révolutionnaires. Elle assiste alors, impuissante et horrifiée, à l'exécution de ses deux frères, innocentes victimes de représailles. Plus tard, elle quitte sa vieille maman pour prendre soin des enfants orphelins, abandonnés, sans ressources ni perspectives d'avenir. Elle fonde sa Congrégation dont le but premier est de faire connaître et aimer Jésus et Marie grâce à une solide éducation chrétienne.

Depuis, sa communauté agit dans 28 pays du monde où ses filles œuvrent à l'éducation des jeunes. L'expérience de votre Congrégation témoigne de comment des personnes enracinées dans le Christ, attentives à sa Parole, qui demeurent en communion avec le Seigneur, portent des fruits en abondance. Nous rendons grâce, aujourd'hui, pour votre service, votre apostolat et votre contribution au mieux-être du monde et au rayonnement de l'Église.

Nous sommes bénis d'avoir accueilli les Religieuses de Jésus-Marie, d'abord à Lauzon en 1855, puis dans plusieurs régions de notre Diocèse et ailleurs au Canada, grâce à l'invitation de mon prédécesseur, Mgr Charles-François Baillargeon, alors archevêque de Québec. Ce fut une inspirante décision à un moment où le besoin d'une éducation complète pour les jeunes s'avérait un des plus surs moyens de contribuer à l'essor de la société et au renforcement de la foi. C'était une époque de changements ; nous sommes maintenant dans un changement d'époque.

C'est pourquoi les incertitudes que nous éprouvons aujourd'hui dans nos sociétés alors que nous perdons de vue d'importantes valeurs relatives au respect de la vie humaine, que nous parvenons constamment des images de conflits tous plus cruels les uns que les autres, que nous sommes témoins d'offenses environnementales à notre maison commune, la tentation serait grande de céder au découragement. Ajoutez à cela les épreuves que traverse notre chère Église alors qu'elle doit se défendre contre diverses attaques, souvent mesquines, qui entachent sa réputation et oblitérent l'essentiel du projet de Jésus. Autant de périls qu'il faut bien reconnaître, certes, mais qui ne me découragent pas. Car je sais que le Seigneur veille sur son peuple, qu'Il entend ses cris et voit nos misères. Il veille sur ce monde qu'Il aime au point de s'y être incarné, et Il continue de susciter des prophètes et d'animer des disciples. Voilà qui nous rappelle nos missions particulières et collectives. Le Psaume avec lequel nous avons prié il y a quelques instants exprime la confiance que nous avons en notre Dieu : « *Le Seigneur regarde les justes, il écoute, attentif à leurs cris.* »

Comme Jésus, nous voulons dire : « *Seigneur, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* ». Comme sainte Claudine Thévenet, nous voulons « *Faire tout pour plaire à Dieu.* »

Chères Religieuses de Jésus-Marie, avec vous, nous rendons grâce pour ce bicentenaire de fondation de votre Congrégation. Vous avez toutes les raisons d'être fières de ce que le Seigneur a fait en vous et par vous, ici et partout où vos communautés ont pris racine. Le Nouveau Monde a

besoin de devenir un Monde Nouveau, renouvelé par la force de l'Évangile, par la vie nouvelle que nous offre le Christ par son salut et dont vous êtes les témoins solidement engagés. Le Seigneur, nos sociétés, nos jeunes et nos contemporains comptent sur vous. Que votre présence de femmes consacrées et vouées à la mission puisse participer activement à l'évangélisation tellement nécessaire aujourd'hui.

J'aimerais conclure avec deux citations, l'une de votre sainte fondatrice et l'autre de saint Paul. Il me semble que leurs paroles sont encourageantes pour regarder ensemble vers l'avenir :

Dans la *positio*¹ de canonisation, nous retrouvons cette pensée de sainte Claudine Thévenet : « Quand on marche seul dans un long et pénible voyage, on est bientôt fatigué, l'on ne trouve pour se soutenir que des ressources communes et ordinaires ; mais, au contraire, on marche avec assurance et avec courage, on se prête de nouveaux appuis quand on est plusieurs ensemble. »

Et ces mots de saint Paul :

« Que la parole du Christ habite en vous dans toute sa richesse ; par des psaumes, des hymnes et des chants inspirés, chantez à Dieu, dans vos cœurs, votre reconnaissance. Et que tout ce que vous dites, tout ce que vous faites, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, en offrant par lui votre action de grâce à Dieu le Père. »

Amen

¹ Dans l'Église catholique, une *positio* est un document ou un ensemble de documents utilisés dans le processus de canonisation, par lequel une personne est déclarée vénérable, seconde des quatre étapes sur le chemin de la sainteté catholique. Elle recueille les éléments de preuve (biographie, vertus, miracle), obtenus par une enquête diocésaine, sur les vertus héroïques du candidat (foi, espérance, charité, etc.) sous une forme appropriée. Elle est préparée par un rapporteur chargé de sa présentation à la Congrégation pour les causes des saints. Lors de cette présentation, la *positio* est examinée par un comité d'experts en histoire et en théologie : si la preuve présentée est jugée appropriée, le collège des cardinaux et d'évêques peut alors faire une recommandation au pape afin que le candidat soit déclaré vénérable.